POLITIQUE D'ASSURANCE-CRÉDIT POUR 2017

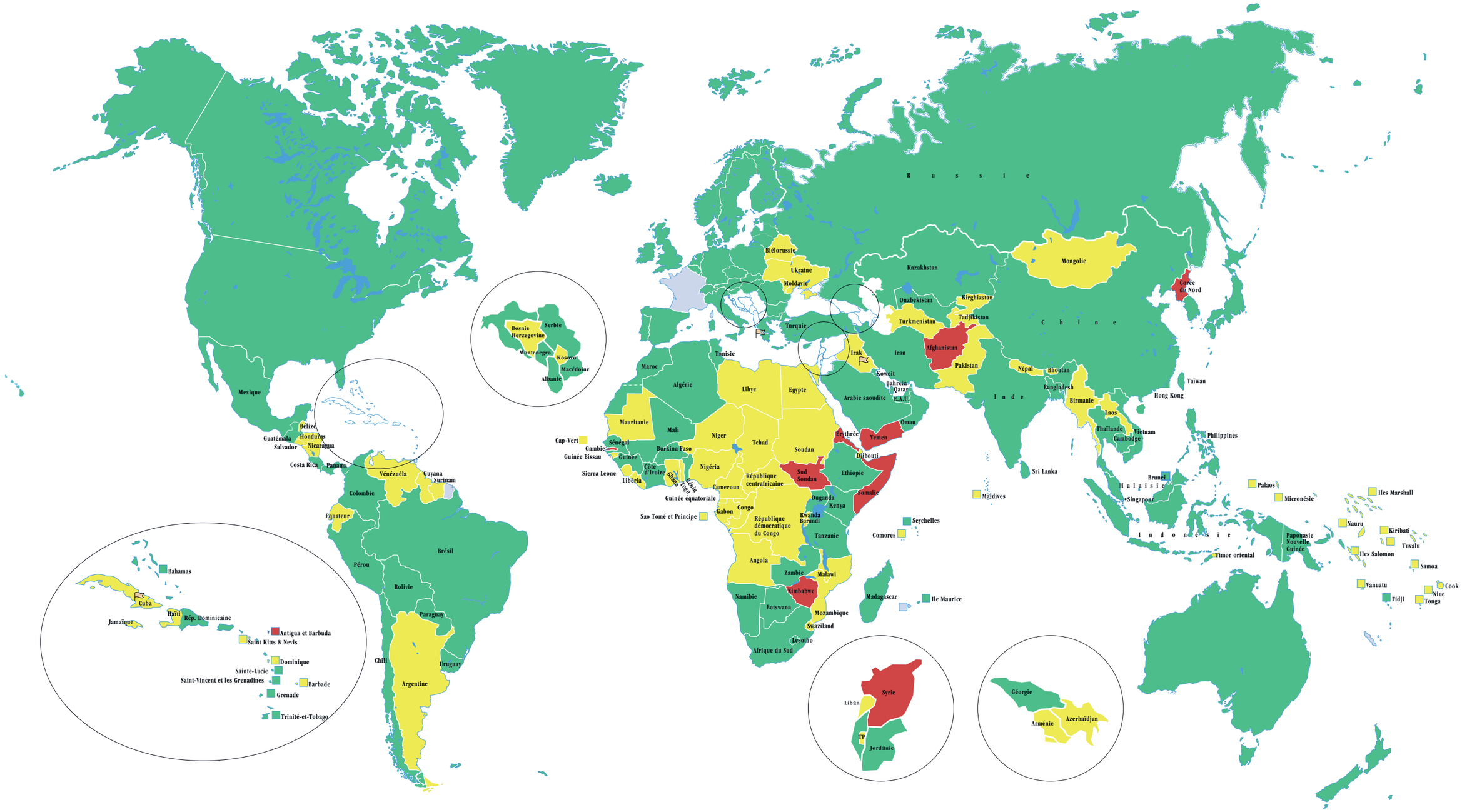

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'INDUSTRIE, AU NUMÉRIQUE ET À L'INNOVATION

Bercy FINANCEMENTS EXPORT 2017

Dans ces pays, des opérations de court-terme pourront, sous certaines conditions, être prises en garantie au cas par cas.

Pays ouverts

Pays ouverts sous conditions

Aucune possibilité de prise en garantie

Les informations données sur cette carte sont susceptibles de révision. Elles indiquent des disponibilités dont l'utilisation est subordonnée à un examen au cas par cas des opérations, dans le respect des engagements en termes d'endettement pris par les pays vis-à-vis des institutions de Bretton Woods.

Réalisation : MINEFI/SIROM - DG Trésor JANVIER 2017

FASEP - 2017

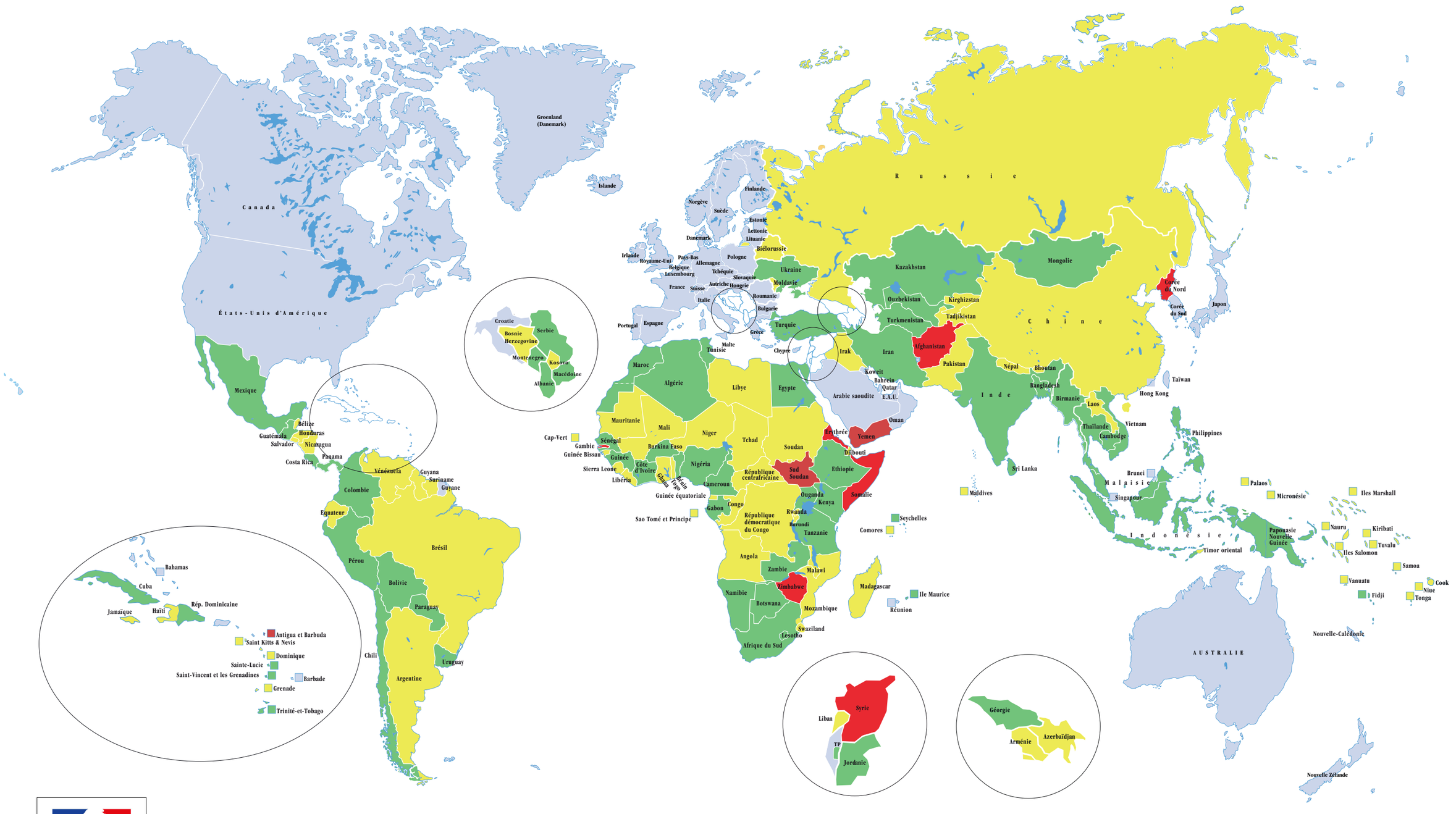

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'INDUSTRIE, AU NUMÉRIQUE ET À L'INNOVATION

Bercy FINANCEMENTS EXPORT 2017

Pays ouverts

Pays fermés

Pays non éligibles

Pays ouverts au cas par cas

Les informations données sur cette carte sont susceptibles de révision. Elles indiquent des disponibilités dont l'utilisation est subordonnée à un examen au cas par cas des opérations, dans le respect des engagements en termes d'endettement pris par les pays vis-à-vis des institutions de Bretton Woods.

Réalisation : MINEFI/SIRCOM - DG Trésor - JANVIER 2017

PRÊTS DU TRÉSOR - 2017

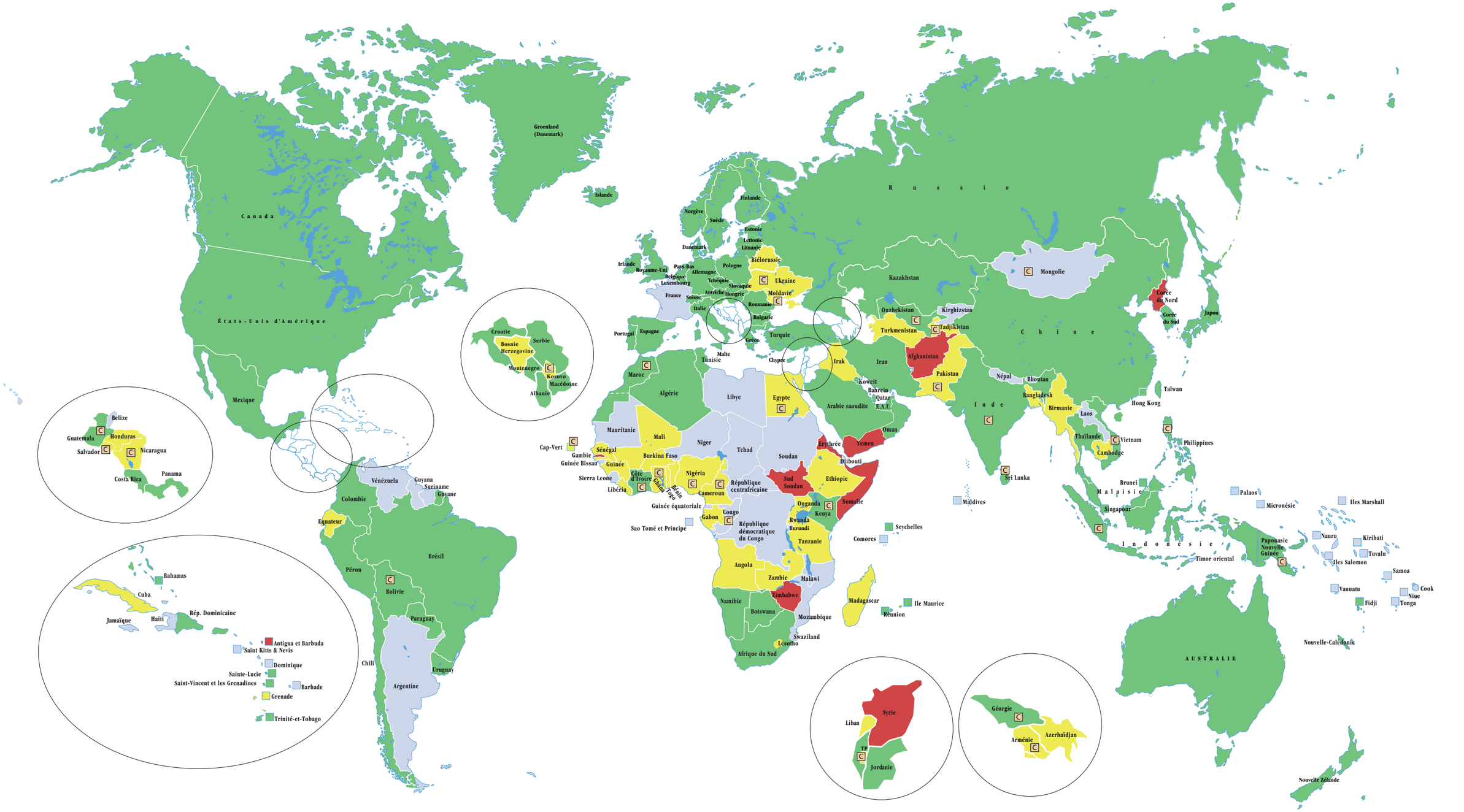

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'INDUSTRIE, AU NUMÉRIQUE ET À L'INNOVATION

Bercy FINANCEMENTS EXPORT 2017

Pays ouverts au Prêt du Trésor non Concessionnel

Pays ouverts au cas par cas au Prêt du Trésor non Concessionnel

Pays fermés

Pays non éligibles au Prêt du Trésor non Concessionnel

C **Pays éligibles au Prêt du Trésor Concessionnel**

Les informations données sur cette carte sont susceptibles de révision. Elles indiquent des disponibilités dont l'utilisation est subordonnée à un examen au cas par cas des opérations, dans le respect des engagements en termes d'endettement pris par les pays vis-à-vis des institutions de Bretton Woods.

Réalisation : MINEFI/SIRCOM - DG Trésor- JANVIER 2017